



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

NÉGOCIER OUI, MAIS AUX BONNES TABLES **LES SYNDICATS RÉCLAMENT LE MAIRE OU UN MANDAT CLAIR**

Québec, le 5 décembre 2012. Dans une lettre substantielle envoyée au maire de Québec ce matin, trois syndicats représentant les employés de la Ville de Québec rappellent qu'ils ont toujours été ouverts à négocier les régimes de retraite, en lien avec les conventions collectives propres à chacun des groupes, où cela doit se faire : aux tables de négociations prévues à cette fin. Pour ce faire, ils rappellent au maire qu'il est attendu aux différentes tables ou à défaut de se présenter personnellement, qu'il est prié de donner, enfin, un mandat clair aux négociateurs de la Ville.

Les représentants syndicaux sont déçus de constater que le maire a mis à exécution sa menace, advenant leur refus de s'asseoir à une table commune, d'utiliser la démagogie auprès de la population de Québec. En réponse à cette attitude indigne de la part du maire, les représentants syndicaux tiennent par la publication de cette lettre, à rétablir les faits en ce qui a trait aux régimes de retraite. Ils réaffirment également que la négociation a mené par le passé à des ententes qui ont permis, notamment, « de réduire certains bénéfices dans les régimes, de partager le coût du service courant des régimes et d'augmenter substantiellement la cotisation des employés, réduisant ainsi les coûts de l'employeur. »

La négligence de la Ville gonfle le déficit actuariel

L'actuel déficit de capitalisation (517 M\$ au 31 décembre 2010) est tributaire en grande partie de la négligence de l'ancienne Ville de Québec laquelle, avant 1973, ne le finançait pas selon les règles généralement applicables, contribuant ainsi pour près de la moitié du déficit actuel. Au surplus, les syndicats se questionnent sur le fait que la Ville n'ait pas versé aux régimes de retraite les quelques 100 M\$ provenant des excédents de la taxation prévue dans les budgets à cet effet, et ce, depuis 2007. Si l'on ajoute à ce montant le fonds de « réserve » créé en 2007 par la Ville, c'est 63 M\$ supplémentaires qui ne sont pas versés aux régimes de retraite, dont 20 M\$ provenant du gouvernement du Québec. Pour les représentants syndicaux, ces différentes considérations doivent être prises en compte dans les processus de négociations.

Refus de la Ville de travailler avec le gouvernement du Québec

Assez curieusement, la Ville de Québec informait récemment le ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation des territoires (MAMROT) de son refus de souscrire aux propositions finales discutées entre les représentants des municipalités, de l'UMQ, de la Régie des rentes du Québec, du MAMROT, ainsi que des organisations syndicales provinciales. Pourtant ces propositions ont comme principal objectif de stabiliser et de rendre plus prévisible dans le futur la charge fiscale qui découle du financement des régimes de retraite. C'est ainsi d'ailleurs qu'elles ont permis à des municipalités d'en venir récemment à des ententes négociées avec leurs syndicats. Les représentants syndicaux se questionnent sur l'attitude et les intentions de la Ville qui préfère faire cavalier seul.

Climat malsain, Labeaume doit assumer sa part de responsabilité

Les représentants syndicaux rappellent également dans leur lettre que de saines relations de travail doivent être basées sur le respect, la reconnaissance et la responsabilité. Pourtant, *l'Étude 2012 des employeurs de choix*, réalisée par Aon Hewitt, révèle un faible indice de mobilisation (43 %) des employés de la Ville de Québec, une baisse par rapport à 2010. Les représentants syndicaux voient dans ces résultats un lien direct avec la propension du maire à décrier régulièrement, et publiquement, le travail de « ses » employés. Ils s'inquiètent fortement des conséquences futures que cela pourra entraîner.

- 30 -

La lettre est disponible sur demande ou sur les sites Internet des syndicats suivants :
Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec 418-523-2323
Association des pompiers professionnels de Québec 418-529-2842
Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA) 418-780-8140